

INTRODUCTION

L'EIB de la Jonchère accueille tous les enfants de la Petite Section de maternelle (l'année de leurs trois ans) à la 3^{ème}. Les élèves sont admis dans la classe correspondant à leur âge au 31 décembre qui suit la rentrée scolaire (cf. annexe 3). La décision d'admettre ou non un enfant à l'EIB de la Jonchère est prise en fonction de la disponibilité des places dans la classe correspondante, de la capacité de l'école à répondre aux besoins de chaque élève et enfin de la capacité de l'élève à satisfaire les exigences de notre programme.

*EIB de la Jonchère welcomes all children from **Nursery (3 years old) to Grade 9** (students are admitted to the grade level corresponding to their age on December 31st following the start of the school year, see appendix 3). The decision to admit or not a child to EIB de la Jonchère is based on the availability of space at the appropriate grade level, the school's ability to meet each student's needs and the student's ability to fulfil our programme requirements.*

PROCÉDURE DE CANDIDATURE / APPLICATION PROCEDURE

- 1) La famille prend contact avec le responsable des admissions via notre site grâce à [ce lien](#). / *The family gets in touch with the Admissions Manager through our website using [this link](#).*
- 2) Le bureau des admissions envoie un lien vers un formulaire d'inscription à remplir et signer en ligne sur notre plateforme Eduka, la famille joint les documents demandés (cf. annexe 1) et paye en ligne les frais de dossier (300€). / *The admissions office sends a link to an application form to fill in, sign and submit online on Eduka, the family uploads the requested documents (appendix 1) and pays the application fee (300€).*
- 3) Une fois les documents soumis et les frais de dossier réglés, l'école organise des tests d'admission en anglais, français et mathématiques pour les élèves du CE1 à la 3^{ème} et un entretien avec un membre de l'équipe des admissions pour les élèves de la Petite Section au CP. / *Once the application documents are submitted and the application fees are paid, the school will organise admission tests in English, French and Maths for students applying from Grade 2 to Grade 9 and an interview with a member of the admissions team for students applying from Nursery to Grade 1.*
- 4) Le Directeur ou son adjointe organise un entretien avec l'élève. / *The Head of School or his Deputy will hold an interview with the student.*
- 5) La décision de l'école d'accepter ou non le candidat est communiquée à la famille. / *The school's decision whether to accept the applicant is communicated to the family.*

6) La famille confirme l'inscription de son enfant et procède au paiement en ligne des frais d'inscription (1050€) et de l'acompte des frais de scolarité correspondant à un trimestre (3675€ ou 4475€ selon les classes), signe le règlement financier si ce n'est pas déjà fait, et envoie les documents demandés (cf. annexe 2). La place d'un candidat dans l'école n'est garantie qu'à la réception de tous ces éléments. / *The family confirms the enrolment of their child and proceeds with the online payment of the registration fees (1050€) and the tuition fee down payment equivalent to one term (3675€ or 4475€ depending on the grade), signs the Financial Terms if they have not already done so, and sends the requested documents (appendix 2). An applicant's place in the school is guaranteed only upon receipt of all of these documents.*

Les élèves qui souhaitent rejoindre l'EIB de la Jonchère en maternelle n'ont pas besoin de parler ni anglais ni français. Les élèves postulant pour le CP doivent maîtriser une des deux langues. A partir du CE1, les élèves doivent avoir un très bon niveau dans les deux langues, sauf s'ils rejoignent la classe de 6^{ème} (niveau B1 minimum dans les deux langues selon le CECRL) ou une de nos classes d'immersion.

- Classe d'immersion CE1/CE2 à destination des enfants maîtrisant le français mais devant apprendre l'anglais.
- Classe d'immersion CM1/CM2 à destination d'enfants maîtrisant l'anglais mais devant apprendre le français.

Children joining EIB de la Jonchère in Preschool do not need to speak neither French nor English. From Grade 1, they need to be proficient in one of the two languages. From Grade 2, we require the students to be fluent in both unless they join our 6th grade (they need a level B1 minimum in both languages according to the CEFRL in 6^{ème}) or one of our immersion classes.

- *Immersion class Grade 2 and 3 for students proficient in French needing to learn English.*
- *Immersion class Grade 4 and 5 for students proficient in English needing to learn French.*

L'EIB de la Jonchère n'est pas équipée pour prendre en charge les élèves présentant de graves limitations scolaires ou physiques. Dans le cas où un besoin particulier n'est pas préalablement identifié, l'école se réserve le droit de réexaminer la faculté de l'élève à poursuivre sa scolarité, selon les moyens dont elle dispose pour répondre à ses besoins.

EIB de la Jonchère is not equipped to handle students with severe academic or physical impairments. In the case where a special need is not previously identified, the school reserves the right to conduct a review of the student's ability to remain in the school, based on its capacity to address his/her needs.

APPENDIX 1: LES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE /
DOCUMENTS TO ATTACH FOR SUBMISSION OF APPLICATION

- Pack d'inscription à remplir et à signer par les deux parents/tuteurs. / *Application Pack to be filled out and signed by both parents/guardians.*
- Certificat de naissance ou passeport de l'élève / *Student's birth certificate or passport*
- Copies des vaccinations obligatoires / *Copy of mandatory vaccinations*
- Certificat de garde pour les parents divorcés/séparés et déclaration sous serment du tribunal / *Custody certificate for divorced/separated parents and court affidavit*
- Relevés de notes/rapports de fin d'année de l'enfant des trois dernières années / *Child's transcripts/grades/end of year reports from the last three years.*

APPENDIX 2: LES DOCUMENTS À SCANNER ET À JOINDRE POUR LA CONFIRMATION
D'INSCRIPTION / DOCUMENTS TO SCAN AND ATTACH FOR CONFIRMATION OF REGISTRATION

- Le règlement financier en français doit être rempli, paraphé par les **deux** parents ou tuteurs sur chaque page et signé avec la mention « lu et approuvé » avant les signatures. / *Financial Terms in French to be filled out, initialed by **both** parents or guardian on every page and signed with the words « lu et approuvé » before the signatures.*
- Photo d'identité de l'enfant / *ID photo of child*
- Coordonnées bancaires (RIB) si vous payez par prélèvement automatique. / *Your bank details (RIB) if paying by direct debit.*
- Rapports officiels finaux / relevés de notes de l'école actuelle de l'enfant, démontrant qu'il a terminé avec succès le trimestre / l'année précédant immédiatement son entrée à l'EIB de la Jonchère. / *Official final reports / transcripts from child's current school, demonstrating successful completion of the term/year immediately prior to entry to EIB de la Jonchère.*

APPENDIX 3: GRADE EQUIVALENCIES / ÉQUIVALENCES DE NIVEAUX SCOLAIRES

For 2022 - 2023 Year of birth (from Jan 1st to Dec 31st)	Age On December 31st	French / EIB de la Jonchère	GB	USA
2019	3	Petite Section	Nursery	Nursery
2018	4	Moyenne Section	Reception	Pre- Kindergarten
2017	5	Grande Section	Year 1	Kindergarten
2016	6	CP	Year 2	Grade 1
2015	7	CE1	Year 3	Grade 2
2014	8	CE2	Year 4	Grade 3
2013	9	CM1	Year 5	Grade 4
2012	10	CM2	Year 6	Grade 5
2011	11	6ème	Year 7	Grade 6
2010	12	5ème	Year 8	Grade 7
2009	13	4ème	Year 9	Grade 8
2008	14	3ème	Year 10	Grade 9
2007	15	2nde	Year 11	Grade 10
2006	16	1ère	Year 12	Grade 11
2005	17	Terminale	Year 13	Grade 12